

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 1
Le Bourg rive gauche – Plein Soleil - Hoirie

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 16 mars 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 18 février 2015, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

Fiche navette n°1 – Passage piétons devant la pharmacie du vieux-bourg

- Ré- étudier son positionnement

Réponse :

Au regard de la configuration des lieux et sans aménagements lourds, le positionnement actuel semble être le plus sécurisé.

Fiche navette n°2 – rue de l'Hoirie : aménagement accès collège A. Malraux

- Traversée de rue dangereuse

Réponse :

Cette voirie sera en partie réaménagée dans le cadre du projet de l'Hoirie.
Une sensibilisation est faite régulièrement auprès des propriétaires dont la haie déborde sur le domaine public.

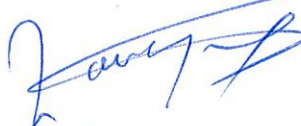
Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui aura lieu le ~~mardi 21~~ ²² avril 2015 à 20h, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Angélique ALO-JAY



Conseillère municipale déléguée
au budget

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la politique de la ville,
de la vie des quartiers, de la citoyenneté,
de la sécurité et de l'intercommunalité